

Lyxor revoit l'enveloppe juridique de ses ETF

Laurence Marchal 11/12/2017

Lyxor est en train de revoir l'enveloppe juridique de ses ETF en transformant ses fonds communs de placement (FCP) en Sicav. Sur 220 produits environ, une centaine sont des FCP de droit français et devraient, dans les 12 à 18 prochains mois, migrer vers un format de société d'investissement à capital variable français ou luxembourgeois.

« Cette transformation s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'évolution de la gamme entreprise depuis un certain temps », explique **Clarisse Djabbari**, deputy head Lyxor ETF. Elle vise aussi à intégrer les besoins des investisseurs particuliers qui devraient davantage se tourner vers les ETF à la faveur de l'entrée en vigueur de MIF 2 et de PRIIPS. La Sicav répond en effet davantage à leurs attentes car elle a une personnalité morale contrairement aux FCP. De plus, la Sicav a un board, ce qui est en phase avec les exigences actuelles en matière de gouvernance ».

L'évolution de la gamme comprend quatre volets : outre la révision de l'enveloppe juridique, elle inclut le passage en physique sur les indices appropriés, la révision de l'enveloppe juridique des fonds, la liquidation des fonds de petites taille et la fusion de classes de parts pour avoir davantage de liquidité.

Concernant les liquidations, **Clarisse Djabbari** précise que Lyxor a éliminé une dizaine d'ETF ces 12 derniers mois. Pour être liquidé, un ETF doit toutefois répondre à trois critères : avoir plus de deux ans d'existence, disposer d'encours inférieurs à 10 millions d'euros et traiter moins de 100.000 euros par jour en moyenne sur les trois derniers mois. Parmi ceux qui ont disparu figurent un ETF sur le Ibex mid et un sur le Koweit. Cela laisse la place pour lancer de nouveaux fonds. Actuellement, Lyxor travaille beaucoup sur le thème de l'ESG.

2017 a été une bonne année pour la société qui a collecté 10 milliards d'euros sur les ETF et affiche des encours de 64 milliards d'euros. **Clarisse Djabbari** se réjouit particulièrement d'avoir réussi à capter 12 % des flux, « un niveau supérieur à notre part de marché ».